

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Lyon, 3 mars 2011

**Vient de paraître aux éditions de l'ANACT dans la collection « Guide » :
La mixité dans l'entreprise pour améliorer conditions de travail et performance**

Dans les entreprises, la mixité progresse mais les femmes et les hommes ne se retrouvent pas encore dans tous les métiers.

Et si ouvrir à tous, l'accès à tous les emplois permettait aux entreprises et aux salariés d'y gagner ? Le Réseau ANACT en a fait l'expérience dans de nombreuses entreprises et les exemples ne manquent pas pour montrer que la mixité contribue à améliorer les conditions de travail des salariés et l'efficacité des entreprises.

Dans ce guide, le Réseau ANACT propose une démarche de promotion de la mixité qui vise à optimiser l'organisation du travail ainsi qu'à mieux prévenir la pénibilité et les risques. Cette démarche permet également de reconnaître les compétences, développer les parcours professionnels et prendre en compte l'articulation vie professionnelle/vie personnelle.

Ce guide présente des actions menées par le Réseau ANACT dans des entreprises de différents secteurs et de différentes tailles. Très concrètement, il donne des points de repère, des indicateurs et des méthodes : pourquoi agir sur la mixité dans l'entreprise ? comment diagnostiquer le degré de mixité ? quels sont les leviers pour favoriser la mixité des postes ?



**La mixité dans l'entreprise pour
améliorer conditions de travail et
performance**

Auteurs : Florence Chappert, Karine Babule

Pages : 45

Format : 15 x 21 cm

Code ISBN : 2-913488-63-2

En téléchargement sur : www.anact.fr

Contact Presse ANACT :

Stéphanie Joullié : 04 72 56 13 57 - s.joullie@anact.fr

A propos de l'ANACT

L'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT), fondée en 1973, est un établissement public administratif dont l'objectif est d'aider les entreprises à mettre en œuvre des démarches pour améliorer à la fois l'efficacité des organisations et la situation des salariés. Avec les 26 Associations Régionales pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT), elle constitue un réseau présent dans toute la France.

ANACT 4, quai des Étroits 69321 Lyon Cedex 05 – Tél. : 04 72 56 13 13 – Fax : 04 78 37 96 90 - www.anact.fr